

**CONVENTION DE SERVICE RELATIVE AUX SERVICES EXTRANET A
DESTINATION DES TIERS BENEFICIAIRE DE PAIEMENT DE LA MSA**

DELIBERATION N° 07

Date : SAMEDI 18 JANVIER 2025

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Parmi les bénéficiaires d'un hébergement dans nos résidences autonomie se trouvent des pensionnés du régime agricole.

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CMSA) offre un accès à nos services pour accélérer la prise en charge et le paiement des prestations en leur bénéfice (Aide pour le Logement). Le CCAS doit pour cela adhérer via une convention aux conditions d'accès du service extranet mis en place.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe, qui acte cette aide et autorise son versement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 18/01/2025
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 18 janvier 2025 – 9h15

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Arlette ROUSSEL
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Christophe RICCI, Veysal KIRAZ

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 02

Pascal LUCAS
Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président